

## Convention individuelle d'objectifs « Sport » entre Swiss Olympic et la fédération XY:

Validité: Valable du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2028  
Auteur: Dép. Sport, équipe Sport de performance et sport de masse, en concertation et en collaboration avec les responsables du sport de performance de la fédération  
Version: Ittigen, le JJ.MM.AAAA

### Swiss Olympic

.....  
David Egli  
Chef du département Sport

....., le .....  
**Nom de la fédération sportive**

.....  
xxx  
xxxxxx

.....  
Prénom Nom  
Directeur/Directrice

.....  
Prénom Nom  
Chef/Cheffe Sport de performance

# Convention individuelle d'objectifs dans le domaine du sport

## 1 Introduction

Sur la base de la stratégie de fédération soumise, de l'analyse en matière d'éthique et du concept de promotion du sport de performance des sports olympiques et non olympiques de classification 1-3, Swiss Olympic et le membre conviennent dans le présent formulaire d'objectifs spécifiques pour le cycle olympique 2025-2028. Les objectifs définis conjointement seront examinés durant les années 2025 à 2028 à l'occasion des entretiens officiels avec la fédération, les éventuelles mesures seront évaluées et, le cas échéant, adaptées en fonction de l'évolution des conditions.

## 2 Objectifs de performance sportive en vue de grandes manifestations sportives internationales

Dans sa stratégie ou dans son concept de promotion du sport de performance, le membre a fixé, conjointement avec le département Sport de Swiss Olympic (équipe Sport de performance et sport de masse), les objectifs de performance sportive suivants en vue des grandes manifestations sportives internationales dans la catégorie Elite et la catégorie de la relève la plus élevée au cours du cycle olympique 2025-2028:

a) Sport olympique «nom» (classification «1/2/3/4/5») et sport non olympique «nom» (classification «1/2/3»):

GRANDE MANIFESTATION INTERNATIONALE	2025	2026	2027	2028
JO				
CM Elite				
CE Elite				
CM dans la catégorie de la relève la plus élevée				
CE dans la catégorie de la relève la plus élevée				
Eventuellement autres compétitions déterminantes pour la classification selon le «Fichier des disciplines/catégories»				

b) Sport olympique «nom» (classification «1/2/3/4/5») et sport non olympique «nom» (classification «1/2/3»):

GRANDE MANIFESTATION INTERNATIONALE	2025	2026	2027	2028
JO				
CM Elite				
CE Elite				

## Convention individuelle d'objectifs dans le domaine du sport

CM dans la catégorie de la relève la plus élevée				
CE dans la catégorie de la relève la plus élevée				
Eventuellement autres compétitions déterminantes pour la classification selon le «Fichier des disciplines/catégories»				

### 3 Développement du concept de promotion du sport de performance

En concertation avec le département Sport (équipe Sport de performance et sport de masse), le membre a fixé les objectifs individuels suivants (5 max.) pour le développement du concept de promotion du sport de performance au cours du cycle olympique 2025-2028:

a) Sport olympique «nom» (classification «1/2/3/4/5») et sport non olympique «nom» (classification «1/2/3»):

N°	Objectif	Mesures/indicateurs de réalisation des objectifs	Responsabilité	Echéances
O 1				
O 2				
O 3				
O 4				
O 5				

b) Sport olympique «nom» (classification «1/2/3/4/5») et sport non olympique «nom» (classification «1/2/3»):

N°	Objectif	Mesures/indicateurs de réalisation des objectifs	Responsabilité	Echéances
O 1				
O 2				
O 3				
O 4				
O 5				